Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège Antoine Guichard
académie Lyon
éducation nationale

Veauche, le 3 novembre 2020

le Principal

à

l'attention des parents d'élèves

Affaire suivie par
Véronique CORONA
Secrétariat direction

14 rue Marcel Pagnol
42340 VEAUCHE
Téléphone 04 77 10 10 40

ce.0422293p@ac-lyon.fr

Objet : complément à la déclinaison du protocole sanitaire mis à jour le 30 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les nouvelle mesures mises en place durant la semaine 45 et au plus tard le 09 novembre afin de renforcer le protocole sanitaire et de lutter encore plus efficacement contre le covid 19.
Elles concernent l'organisation en classe et durant les temps de récréation et de midi.
Cette nouvelle organisation entraînera une légère déperdition en temps. De ce fait, le conseil pédagogique préfère suspendre l'action « Silence on lit ! » à partir du 09 novembre (action initialement prévue du 02 novembre au 18 décembre). Toutefois, les élèves qui ne se déplaceront plus auront la possibilité de lire durant les temps d'inter-cours.
Comme je vous l'ai indiqué lors des réunions parents-professeurs au cours du mois de septembre, votre rôle est essentiel dans la prévention en rappelant régulièrement à votre enfant les « gestes barrières », en s'assurant quotidiennement de son parfait état de santé avant son départ pour le collège et en informant le collège en cas d'infection (cas covid + , cas contact à risque) et en respectant scrupuleusement les consignes d'isolement et de test données à ce moment-là.

En classe : à partir du lundi 09 novembre, chaque division sera stabilisée dans une salle de classe et ce sont les enseignants qui se déplaceront de classe en classe désormais. Votre enfant saura avant la fin de la semaine dans quelle salle, il effectuera l'essentiel de son emploi du temps. Toutefois, les déplacements se feront pour se rendre dans les salles spécialisées où des cours seront toujours assurés (sciences, technologie, éducation musicale, arts plastiques).
Dans toutes les salles de classe, les bureaux sont désormais organisés en rangées, les îlots sont supprimés.
L'équipe pédagogique de chaque division établira un plan de classe et le transmettra à l'administration.
Comme les élèves restent dans la même salle, la désinfection des mains sera faite à chaque début et en fin de demi-journée, au retour de la récréation du matin et de l'après-midi et lorsque les élèves pénètrent dans une salle spécialisée.

collège
Antoine Guichard

académie
Lyon

éducation
nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les élèves ne seront pas tenus de descendre leur sac durant les récréations s'ils ont cours dans la même salle pour la suite de la demi-journée. Les élèves prendront leur sac lorsqu'ils se rendent dans une salle spécialisée ou en fin de demi-journée. Les sacs seront mis dans les casiers pendant la pause méridienne afin d'avoir accès facilement à leurs affaires.
Pour les déplacements, les sens de circulation mis en place début septembre restent inchangés.

Dans la cour de récréation : Une superficie plus importante est utilisée afin d'augmenter la distanciation physique et de limiter le brassage des élèves de niveaux différents. La cour de récréation est partagée en deux zones pour les niveaux 4ème et 3ème. La cour d'entrée sera occupée par les niveaux 6ème et 5ème mais l'espace du rez de chaussée pourra être utilisé par un de ces deux niveaux (notamment en cas d'intempéries). Lorsqu'un niveau est installé dans les espaces du rez de chaussée, les élèves sont obligatoirement regroupés par classe. Ils sont dans la mesure du possible, prévenus à l'avance pour pouvoir prévoir un livre ou des petits jeux.
Cette organisation est valable pour les temps de récréation et la pause méridienne.

Restant à votre disposition pour toute précision utile concernant les adaptations du protocole sanitaire, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Boris DUCRAY